

# CADUCITE DES PTH NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

## PTH NATIONAUX


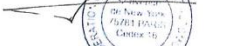

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les PTH nationaux de 10 ans et plus seront caducs et ne seront plus acceptés.

Il est conseillé aux détenteurs d'un PTH national datant de 2011 d'effectuer une demande de renouvellement dès 2020.

- Démarche à effectuer : Nouvelle demande sur le formulaire de demande de PTH national en vigueur.

## PTH INTERNATIONAUX

La date de caducité d'un PTH international est déterminée par le numéro d'identification FIA figurant en première page du PTH :

		<b>FFSAI</b>	
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE			
<b>PASSEPORT TECHNIQUE HISTORIQUE</b>			
ASN émettrice : FFSA	Numéro de fiche : F 5005	Catégorie : <b>Tourisme de compétition</b>	
<b>Période : G1 1/1/66 au 31/12/69</b>		<b>Classe FIA : CT 12</b>	
L'ORIGINAL DE CE DOCUMENT A ETE COMPLETE EN ACCORD AVEC L'ANNEXE "K" AU CODE SPORTIF INTERNATIONAL, POUR LES VOITURES PRENANT PART AUX COMPETITIONS HISTORIQUES. CETTE COPIE CERTIFIEE DE L'ORIGINAL DEMEURE PROPRIETE DE LA FIA ET, SI REMPLACEE PAR UNE NOUVELLE FICHE, DOIT ETRE RETOURNEE A L'ASN EMETTRICE QUI CONSERVE L'ORIGINAL.			
<small>Ce Passeport Technique n'est pas un certificat d'authenticité, ni ne vérifie en aucune façon l'historique de la voiture ou de ses constituants. Un Passeport Technique ne fait que confirmer qu'à la date d'inspection la voiture semblait éligible pour des compétitions de voitures historiques sanctionnées par la FIA. Pour obtention d'un avis officiel sur l'authenticité d'une voiture et toute information sur son historique, prière de se référer au "Heritage Certificate" pour voiture.</small>			
Marque représentée : <b>BMC Austin Morris</b>	Modèle représenté : <b>Mini Cooper S</b>		
Type de moteur : <b>4 cyl en ligne</b>	N° d'identification Véhicule FIA : <b>22431</b>		
Cylindrée : <b>1275 cm³</b>	Numéro de châssis : <b>XXXXXXXXXX</b>		
N° de fiche d'homologation FIA (si applicable) : <b>5028</b>	Nombre de pages de cette fiche d'homologation à considérer : <b>30</b>		
			
Chaque page de cette fiche, ainsi que le bord de chaque photo, doit porter le cachet de l'ASN l'ayant délivrée. Nous, le FFSA, avons vérifié les informations portées sur cette fiche, et pour autant que nous le sachions sommes convaincus que la voiture est en accord avec la marque et le modèle représentés.			
Date : <b>24 08 2006.</b>	Signature : 	Nom et statut du signataire : <b>Pierre HERAT Responsable Technique</b>	
			
1/11			

Pour trouver la date de caducité, il faut consulter la liste mise en ligne par la FIA sur sa base de données : <https://historicdb.fia.com/> - télécharger le document « HTP list » (les PTH ayant un numéro d'identification FIA antérieur à 35021-13 sont tous caducs).

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les PTH internationaux caduques ne seront plus acceptés dans les épreuves nationales françaises.

- Démarche à effectuer : Nouvelle demande à partir de 2020 sur le formulaire de demande de PTH international en vigueur.

### **Calendrier de renouvellement :**

Afin de permettre un échelonnement des traitements des demandes, dans un premier temps pour effectuer un rattrapage :

- PTH datant de 2006 et 2007 : demande de renouvellement avant fin 2020 – PTH acceptés dans les épreuves nationales françaises jusqu'au 31.12.2020
- PTH datant de 2008, 2009 et 2010 : demande de renouvellement avant fin 2021 – PTH acceptés dans les épreuves nationales françaises jusqu'au 31.12.2021.